



Messieurs les Membres du bureau,

Suite à votre demande et conformément à la lettre de mission dont l'objet est l'étude prévisionnelle de l'impact sur le budget de fonctionnement de la Ligue Grand Est de Football dans l'hypothèse d'une scission avec le District d'Alsace de Football prévue au 30 juin 2025.

Nous avons examiné les impacts budgétaires estimés portant sur l'exercice couvrant la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints à la présente (une page)

Ces prévisions et les hypothèses présentées, relèvent de la responsabilité de la direction de la Ligue Grand Est de Football. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur ces prévisions.

Nous avons effectué cet examen selon les dispositions de la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission d'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Les hypothèses retenues pour établir ces prévisions budgétaires appellent de notre part les observations suivantes, étant précisé que nous ne pouvons pas apporter d'assurance sur leur réalisation.

Les données retenues dans le cadre de l'estimation à date de l'impact de l'opération, soit l'exercice du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 sont les données issues du dernier exercice clos soit le 30 juin 2023 et de celles de la saison en cours. Ces données seront bien entendu à parfaire sur la base des données réelles de la saison en cours et de la suivante.

Les principales hypothèses retenues concernant l'approche des produits de fonctionnements sont les suivantes :

- Partage des principales recettes au prorata du nombre de clubs ou du nombre de licenciés. Sont concernés par cette clé de répartition les postes subventions, cotisations, engagements d'équipe, recettes sur conventions d'objectifs.
Ces proratas (nombre de clubs, nombre de licenciés) ont été calculés sur la base des informations disponibles au 30 juin 2023 et sur une stabilité de ces données pour l'exercice projeté du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.
- Les autres recettes ont été appréhendés selon leur origine géographique. Sont concernés par cette clé de répartition les postes mécénat, partenariat, Aides aux postes FFF.

Jac

Les principales hypothèses retenues concernant l'approche des charges de fonctionnement sont les suivantes :

- Les charges structurelles de fonctionnement actuelles de la Ligue de Grand Est de Football transférées dans l'opération de scission envisagées sont non significatives ;
- Les charges directes liées aux activités des pôles (arbitrage, compétition, espoirs, développement, ETR, actions sportives) ont été appréhendées selon le lieu géographique de réalisation de la dépense ainsi que les produits rattachés ;
- Les charges de personnel transférées lors de l'opération de scission ont été appréhendées sur la base d'une liste de 19 salariés alsaciens et valorisés sur la base de leurs rémunérations brutes actuelles et en y intégrant leurs avantages en natures. Les éventuelles embauches par la Ligue de Football du Grand Est qui seraient rendues nécessaires par le transfert envisagé des 19 salariés évoqués à la LIGUE D'ALSACE ne sont pas valorisées dans le document présenté.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses, sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables à ces prévisions.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative des informations prévisionnelles présentées.

Fait à Strasbourg et à Villeurbanne, le 13 mars 2024.

Société EDAF,

Représentée par Olivier DELEAU,
Expert-Comptable

 **EDAF SARL**
11 rue Principale
67450 LAMPERTHEIM
SIRET 520 190 778 00065
RCS STRASBOURG - APÉ 0920Z
contact@e-daf.fr - Tél. 03.88.33.26.71

Société ACTICONSEIL

Représentée par Jean Christophe CARREL
Expert-Comptable

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 310 00031



Estimation de l'impact budgétaire sur la saison 2025/26 de la scission LGEF/DAF (basé sur les comptes de l'exercice clos le 30/06/2023)

Rubrique	Base de répartition	Clé	Charges	Produits
Pole IR2F (hors salaires)			0	0
Pole Arbitrage (hors salaires)			72 703	10 557
Pole Marketing (hors salaires)			121 308	688
Poles Espoirs (hors salaires)			62 247	221 202
Pole Développement (hors salaires)			51 040	17 162
Pole ETR (hors salaires)			153 224	27 433
Pole Actions sportive (hors salaires)			157 227	30 240
Fonctionnement établissement			344 796	81 542
Location Eurometropole	18 000	100,00%	18 000	
Licences (tarifs 23/24)			510 099	1 459 087
Mutations (tarifs 23/24)			87 258	466 820
Cotisations FFF	536	60,00 €	32 160	32 160
Cotisation Ligue	377 775	238,19 €		127 672
Engagement Coupes	39 107	33,80%		13 216
Engagement Championnats	8 859	33,80%		2 994
Amendes et sanctions	587 902	33,80%		198 686
Journées des Ligues RCS	4 173	100,00%		4 173
Subvention Conseil R.	221 850	37,81%		83 884
Subvention Fédérale	518 090	37,81%		195 895
Subventions ANS	59 500	37,81%		22 498
Subvention DAF	409 250	100,00%	409 250	
Conventions d'objectifs			158 389	299 862
Partenariats	208 350	50,00%		104 175
Mécénats	55 000	50,00%		27 500
Location VW	50 685	100,00%	50 685	
Assurance VW	9 797	100,00%	9 797	
Frais annexes VW	9 971	100,00%	9 971	
Carburants	28 595	100,00%	28 595	
Salaires	1 197 507	100,00%	1 197 507	
Indemnité cadre état	24 968	100,00%	24 968	4 700
Tickets restaurant	14 604	100,00%	14 604	
Aide FFF ETR	164 500	100,00%		164 500
Aide FFF Informaticiens	34 600	33,33%		11 532
Aide FFF CTA	47 500	100,00%		47 500
MAD FFF				70 415
		S/Total	3 513 829	3 726 091
		Perte LGEF	212 263	0
		Total	3 726 091	3 726 091

Document établi le 13 mars 2024 par le bureau de la LGEF

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031



EDAF SARL
11 rue Principale
67450 LAMPERTHEIM
SIRET 520 190 778 00065
RCS STRASBOURG - APE 6920Z
contact@e-daf.fr - Tél. 03.88.33.26.71

